

Conseil Municipal

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

L'An deux mil vingt-quatre, huit juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MENETOU-SALON s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Élisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BOUARD Denis, BOUCARD Roger, BLAIN Claude, DELARGE Jacky, GRIMAULT Romain, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, LEBLANC Nicolas, REMANJON Patrice et TAILLANDIER Julien

Absente excusée : Mme LECLERC Aurélie

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Stéphanie

Date de l'avis de convocation, de son affichage et de la mention qui en a été faite au registre des délibérations le 2 juillet 2024.

1) **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2024**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le conseil municipal ordinaire du 10 juillet 2024. Le Conseil Municipal, n'ayant aucune remarque contradictoire, approuve le compte rendu du 10 juillet 2024.

2) **DÉLIBÉRATION 2024-07-01 ADOPTION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Mme JACQUET présente aux élus le Plan Communal de sauvegarde (PCS). Elle précise que le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le Plan Communal de Sauvegarde, et autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté portant sur l'adoption du Plan Communal de sauvegarde.

3) **DÉLIBÉRATION 2024-07-01 DM N°1 EQUILIBRE BUDGETAIRE - AMORTISSEMENT**

Mme Nicole Bardelot informe Conseil Municipal le SGC de Baugy, a été constaté un manque de crédit au compte 681- Amortissement d'un montant de 1201 € et au compte 2804181 - Amortissement subvention organisme publics. Elle propose d'effectuer une décision modificative du budget principal. Cf. tableau ci-dessous

chapitre	libellé	Dépenses Fonctionnement	Recettes Investissement
023		- 1201 €	
042	681 dotation aux amortissement	1201 €	
021			- 1201 €
040	2804181 Amort. subvention org.publics		1201 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

4) DÉLIBÉRATION MODIFICATION HORAIRE ET CREATION DE POSTE EMPLOI PERMANENT

a) DELIBERATION 2024-07-02 MODIFICATION HORAIRE

M. DELARGE informe le conseil qu'il y a lieu de diminuer la durée hebdomadaire de travail de l'emploi d'un agent technique territorial de 2 heures hebdomadaires en raison de la suppression d'une classe à partir de septembre 2024. Il indique que cette modification du nombre d'heures n'excède pas 10 % du nombre d'heures de service. Il propose de porter la durée hebdomadaire de travail de l'emploi de cet agent de 20.11 heures à 18.11 heures à compter du 2 septembre 2024.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide que :

La durée hebdomadaire de travail de l'emploi de l'agent technique territorial est portée de 20.11 heures à 18.11 heures à compter du 2 septembre 2024.

b) DELIBERATION 2024-07-03 CREATION DE POSTE EMPLOI PERMANENT AGENT TECHNIQUE

M. DELARGE rappelle au conseil que suite au départ d'un agent de la collectivité il y a lieu de pourvoir à son remplacement. Il propose à l'assemblée la création d'un emploi d'agent technique à temps non complet, soit **11.07 /35^{ème}** à compter du 2 septembre 2024, pour effectuer l'entretien des locaux. Cet emploi fera l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi auprès du centre de gestion du Cher.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition, ainsi que la modification du tableau des effectifs.

c) DELIBERATION 2024-07-04 CREATION DE POSTE EMPLOI PERMANENT AGENT D'ANIMATION

M. DELARGE rappelle au conseil que suite au départ d'un agent de la collectivité il y a lieu de pourvoir à son remplacement. Il propose à l'assemblée la création d'un emploi d'agent d'animation à temps non complet, soit **15.84 /35^{ème}** à compter du 2 septembre 2024, pour animer, accueillir, surveiller et encadrer les enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire. Cet emploi fera l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi auprès du centre de gestion du Cher.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition, ainsi que la modification du tableau des effectifs.

5) POINT SUR LES OUTILS NUMERIQUES

Mme FERRIER fait le bilan des outils numériques :

- Le réseau social Facebook compte 1462 « followers » avec 100 nouveaux inscrits depuis le 1^{er} janvier 2024. 50% des utilisateurs ont entre 25 et 49 ans.
- Panneau Pocket compte 867 abonnés avec 180 personnes nouvellement inscrites depuis le 1^{er} janvier 2024.
- La newsletter compte 246 abonnés
- Le QR code mis en place depuis 1 mois et demi a été lu 116 fois.

Mme FERRIER informe le conseil qu'une page INSTAGRAM sera bientôt mis à la disposition des habitants.

6) COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Stéphanie Jacquet, Adjointe Animations, Communication et Associations

Mme JACQUET propose de finaliser l'organisation de la manifestation du 14 juillet. La préparation du marché d'été du 22 juillet est en bonne voie.

Intervention de Pascal GILLET, Adjoint Projets et prospectives

M. GILLET rappelle au conseil la réunion publique concernant la revitalisation du centre bourg le 9 juillet à 19h30. Une réunion est prévue le 23 juillet à 14 h 30 dans la salle du conseil concernant le projet touristique de l'Étang de Farges.

Intervention de Nicole BARDELOT, Adjointe Finances - Budget

Mme BARDELOT présente les études en cours concernant l'achat de jeux d'extérieurs pour enfants. En ce qui concerne le passage à la fibre de la collectivité, plusieurs opérateurs ont été contactés afin qu'ils produisent des devis.

Intervention de Patrice REMANJON, Délégué Voirie – Réseaux divers

M. REMANJON informe le conseil que les travaux concernant la réfection des fossés aux Moulons ont commencé. Des bordures bétons ont été mises en place à Dionet afin de canaliser l'eau pluviale.

7) AFFAIRES DIVERSES

La séance du prochain conseil municipal est fixée le 09/09/2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 22